

# Brief Nr. 100

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **13 (1907)**

PDF erstellt am: **14.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

100.

(Bern Bb. 50, Nr. 87.)

Ma femme a été retablie deux jours après la saignée dont j'ai eu l'honneur de vous parler le 10 Nov. et elle se porte bien du depuis. Nous vous sommes très redevables pour la part que vous avés bien voulu prendre à son état et les remedes salutaires que vous lui avés indiqué.

Je n'ai point étudié les monnoyes, et je dois croire que nos souverains seigneurs sont dans le cas opposé. Mais ce sont des mechanistes qui font des machines en petit sans s'embarasser des moyens de les faire executer en grand. Le Roi de Prusse d'à present qui a aboli tant de mauvais usages dans son pays et qui y a établi tant d'ordre, n'est jamais parvenu à ne faire circuler parmi ses sujets que ses propres espèces, il se contentoit à la fin d'en demander pour ses droits et de laisser aller le reste. Vous croyés Monsieur que ce n'est que par obstination qu'on s'est opposé parmis nous au decrets de L. L. E. E. et que ce qui est possible vis à vis d'un voisin l'est vis à vis de l'autre. On a repondu à tout cela. Ne peut-on pas dependre plus ou moins d'un voisin? Je ne vous exposerai pas combien d'artisans, de manufacturiers, de marchands se ruinent sous mes yeux, mais je vous prie pour mon particulier de me dire où je dois trouver du pain pendant que je suis obligé de renvoyer tous ceux qui viennent m'apporter des interets ou payer des contes et dont je suis sur de ne pas être payé, dès que je les refuse comme je

fais. Appelés-vous cela une très petite incommodité? Elle est exorbitante.

Le mal ne cessera point, nous ne serons jamais assés fourni de votre argent, parceque vous reprenés tout ce que vous nous envoyés et que nous dependons tant de nos voisins qu'une grande partie de nos gens est obligée de prendre leur argent ou de perir manque d'occupation et de subsistance. Le detail là dessus est infini et il seroit à souhaiter que le legislateur eut eu les informations necessaires avant que de prononcer ce sanglant arret qui fait retentir d'un bout de notre province à l'autre les cris du desespoir et qui nous fait opter entre la misere et l'obeissance au souverain.

Malgré tout cela je prends sincerement part Monsieur aux desagréemens que vous avés a essuyer de M. de *Chavigny*. Je sais bien que le Roi de France n'ecriroit pas aux etats de Languedoc comme il a fait ecire son ambassadeur à L. L. E. E. de Berne. Il est triste de se voir reduit à donner ou des marques publiques et humiliantes d'une foiblesse extreme ou de s'exposer à l'indignation d'une puissance aussi terrible que la France. N'auroit-on pas un peu l'obligation de tout ceci à M. le col. *J(enner)*?

Je viens de lire un livre tout nouveau qui meriteroit votre attention. Il est intitulé *Empfindungen eines Christen*. L'auteur M. *Wieland*. Que dites-vous Monsieur du second volume des annotations academicae d'*Albinus*? Il paroît que l'auteur ne vous veut pas beaucoup de bien.

Brugg ce 27 Nov. 1756. *Zimmermann.*